

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE DROIT RURAL ET DES ENTREPRISES AGRICOLES

Faculté de Droit et de Science politique Université de Montpellier



# DROIT RURAL et des ENTREPRISES AGRICOLES

# **PRÉSENTATION**

Formation permettant à ses auditeurs d'acquérir et d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine du Droit rural et des entreprises agricoles afin d'intégrer ou d'évoluer au sein de ce secteur.

**OBJECTIFS** (pédagogiques scientifiques, professionnels)

Le Diplôme d'Université spécialisé en Droit Rural et des Entreprises Agricoles (DU D.R.E.A.) se présente comme une formation de troisième cycle, de 90 heures au total, à finalité exclusivement professionnelle.

#### **PUBLICS**

Ce diplôme est destiné à trois types de publics :

- → Les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, notamment ceux des Facultés de Droit, de Sciences Économiques et d'Administration et de Gestion, mais également les élèves-avocats, ainsi que les étudiants de l'École du notariat, cherchant à acquérir, en sus des études suivies au titre de leur diplôme principal, un complément de connaissances juridiques spécifiques, destiné à faciliter leur intégration future dans le marché local ou national de l'emploi, notamment en milieu rural.
- → Les professionnels du secteur rural, issus notamment des entreprises agricoles, des caisses de mutualité sociale agricole, du Crédit Agricole, de Groupama, de la Chambre Régionale de l'Agriculture, etc. venant chercher auprès de l'Université de Montpellier un diplôme leur procurant de bonnes connaissances de base sur l'organisation juridique et administrative du secteur rural et les entreprises agricoles, leur permettant à terme d'optimiser leur évolution de carrière ou leur emploi dans le secteur considéré.
- → Les avocats, notaires, huissiers de Justice, et plus généralement les professionnels du secteur judiciaire.

#### **ENSEIGNEMENTS**

- → Droit de la propriété rurale et de l'expropriation
- → Droit de l'urbanisme
- Baux ruraux
- → Droit de l'environnement
- Droit des sociétés et des structures
- → Droit du travail et de la mutualité sociale agricole
- Droit des assurances
- → Fiscalité agricole
- Droit des contrats et des marques
- → Droit de la propriété rurale et de l'exploitation
- → Transmission de l'exploitation et le GFA
- Droit de la propriété rurale et des structures
- Stratégies fiscales et d'assurances
- → PAC et OCM
- → Secteur viti-vinicole
- Contrôle et sanction

## DROITS DE SCOLARITÉ

- Étudiants : 125 €
- Formation professionnelle : 1800 €



Responsable de la formation :

Bruno SIAU 04 34 43 29 94

bruno.siau@umontpellier.fr

## **RENSEIGNEMENTS**

Offre de formation : https://droit.edu.umontpellier.fr/formations/lnscriptions : https://droit.edu.umontpellier.fr/inscription/